



Ordonnance de télécom CRTC 2018-436

Version PDF

Ottawa, le 27 novembre 2018

Diverses compagnies – Approbation provisoire de demandes tarifaires

1. Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes tarifaires suivantes :

Demandeur	Avis de modification tarifaire et description	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
9315-1884 Québec inc.	AMT 11 Tarif général – Modalités de service – Résiliation du service par l'abonné	8 novembre 2018	8 décembre 2018
Norouestel inc.	AMT 1034 Tarif général – Modifications au service V-Connect	14 novembre 2018	29 novembre 2018
Sogetel inc.	AMT 187 Tarif général – Modalités de service – Résiliation du service par l'abonné	8 novembre 2018	8 décembre 2018

2. Des pages de tarif modifiées doivent être publiées dans les 10 jours civils suivant la date de la présente ordonnance. Les pages de tarif modifiées peuvent être présentées au Conseil sans page de description ni demande d'approbation; une demande tarifaire n'est pas nécessaire.

Secrétaire général